



Conserver la chapelle de Sainte-Marie-aux-Anglais

Procès-verbal de l'assemblée générale du 14 décembre 2013, mairie du Mesnil-Mauger

Validité de l'assemblée

Membres de l'association présents:

Brigitte Auvray, Jacques Devos, Colette Doucet, Pascal Fournier, Michel Foyer, Vincent Juhel, Michel Kohn, Nicole Roinel.

Non-membres de l'association présents: Dominique Huet et un ami de M. Foyer.

Le président déclare avoir convoqué tous les membres de l'association dans les délais imposés par la loi, et avoir reçu 31 pouvoirs, trois à son nom et les autres à répartir entre les présents. Chaque présent ayant droit au maximum à trois pouvoirs, il y a donc 24 personnes présentes ou représentées. D'après les statuts de l'association, le quorum est atteint. Les décisions de l'assemblée générale seront valables.

I. Rapport moral

L'association compte à ce jour 64 membres actifs dont 34 bienfaiteurs:

- 28 de la région parisienne;
- 18 du Mesnil-Mauger et des environs;
- 10 de l'étranger;
- 8 d'autres régions hors Paris.

Nous pouvons nous fixer un objectif de 120 adhésions pour l'an prochain.

Communication par voie de presse

Avec la visite du 19 octobre, les journaux locaux ont parlé de l'association: *Ouest-France*, *L'Éveil de Lisieux*, *Le Pays d'Auge*. Un article paraîtra en décembre dans le journal du Mesnil-Mauger *Comme une info*. Tous ces articles seront réunis dans un livre de presse.

Nous préparerons un communiqué de presse "type" insistant sur les originalités de la chapelle pour le proposer dans des revues locales et culturelles.

Communication par voie internet

Notre ami Michel Kohn a réalisé un remarquable site Internet dans un temps record! Une version en anglais de ce site va être préparée sous le contrôle de nos adhérents anglophones.

L'assemblée générale remercie vivement Michel Kohn pour ce travail.

Participation à l'opération "Pierres & Lumières"

La Mairie nous a transmis une proposition du Conseil général concernant une opération "Pierres et Lumières" le 17 mai prochain et comportant une illumination du monument et une animation. Voulons-nous y participer? Oui, sous réserve que les conditions d'assurance responsabilité civile de l'association et la sécurité des visiteurs soient parfaitement garantis.

Association Loi 1901

Siège social : Ferme de Bonneval, St Crespin 14270 Le Mesnil-Mauger

Adresse administrative : 27 rue Merlin de Thionville, 92150 Suresnes

<http://chapellesaintemarieauxanglais.fr> ; ccsma@orange.fr ; Tél : 01 45 06 15 66

Préparation des travaux de conservation de la chapelle

La chapelle ayant été classée monument historique en 1910, la mairie et en délégation nous-même devons respecter la "circulaire relative à la maîtrise d'œuvre sur les monuments historiques classés et inscrits" (1/12/2009, ministère de la Culture). Celle-ci impose tout d'abord de faire réaliser un diagnostic de l'état du monument et des travaux à réaliser. Il doit être réalisé par un architecte en chef des Monuments historiques ou ACMH. Trois ACMH ont été consultés et, sur notre proposition, Madame le maire du Mesnil-Mauger a retenu le devis du cabinet Maffre pour une somme HT de 10730 Euros. Ce cabinet prévoit une durée de 4 mois pour rendre ses conclusions.

Après avoir obtenu l'accord de la direction des Affaires culturelles sur ce diagnostic, une nouvelle phase de recherche de financement s'ouvrira.

Monsieur Foyer insiste sur l'intérêt que nous aurions à contacter la société Fondasol qui fit des travaux de consolidation des fondations de la chapelle lors de la dernière phase de restauration. Fondasol doit pouvoir nous renseigner sur ce qui fut fait et ce dans l'intérêt du diagnostic, entre autres pour éviter de refaire ces travaux... Il nous faut avant retrouver leurs références précises (date, N° de commande).

Remerciements

L'assemblée générale tient à remercier Mme Ridel, maire du Mesnil-Mauger, et Mme Levêque pour leur disponibilité pour l'envoi des courriers au nom de la commune mais concernant nos objectifs.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

II. RAPPORT FINANCIER

Le Président déclare que l'association possède 2 580 Euros sur un compte ouvert au Crédit agricole. Cette somme sera abondée des adhésions et dons en 2014. Pour atteindre la somme que l'association devra joindre à la subvention de l'état (DRAC) pour faire réaliser le diagnostic, J.Devos propose de prêter personnellement la somme de 1 500 Euros sans intérêts et remboursable en 5 ans.

La subvention de l'Etat a été confirmée à la mairie du Mesnil-Mauger par un courrier du 10 décembre dernier. Par contre la participation initialement prévue du Conseil général n'est pas possible pour 2013, et est très hypothétique pour 2014. Or il est indispensable que les travaux commencent le plus tôt possible. La réalisation du diagnostic permettra d'entrer dans une nouvelle phase de recherche de financement, longue et difficile. Il ne faut pas trop perdre de temps avec le diagnostic, d'où la proposition de prêt.

L'assemblée générale confirme la volonté d'ouvrir un compte bancaire auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Calvados Agence de Saint Pierre sur Dives. Elle demande à ce que l'association puisse disposer de carnets de chèques dans les meilleurs délais. Elle mandate: M; Jacques Devos, M. Michel Foyer, Mme Chantal Pallard qui pourront agir séparément pour procéder aux formalités d'ouverture dudit compte, de faire tous versements et retraits, de retirer ou de verser toutes pièces comptables, de donner toutes quittances et décharges. Le présent pouvoir sera valable jusqu'à révocation expresse.

Le rapport est accepté à l'unanimité.

III. ÉLECTION DU COMITÉ

Lors des adhésions chacun s'est vu proposer de participer au comité de l'association. On répondit favorablement: Jacques Devos, Pascal Fournier, Michel Foyer, Vincent Juhel, Michel Kohn, Dominique Miscopain, Chantal Pallard, Louis Petit, Peter Ricketts, Nicole Roinel.

L'assemblée donne son accord à la nomination de ces membres à l'unanimité.

Fin de l'assemblée générale. Les membres du comité se sont réunis et ont à leur tour élu le bureau de l'association: président, J.Devos, vice-président, M.Foyer, secrétaire, P.Fournier, et trésorière, C.Pallard.

Le Président